

RÉUNION

DU

CONSEIL MUNICIPAL

(Art. R. 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

AFFICHAGE N° 7 / 2025

AFFICHÉ LE 07/03/2025

RETIRÉ LE 17/03/2025

Le Conseil Municipal de la Commune de ROQUEBRUNE CAP MARTIN se réunira le VENDREDI 14 MARS 2025 à 18H30.

Fait à Roquebrune Cap Martin, le 06/03/2025

LE MAIRE,

Patrick CESARI

*Vice-Président du Conseil Départemental
des Alpes-Maritimes*

*Vice-Président de la Communauté
de la Riviera Française*

OBJET DE LA RÉUNION

AMÉNAGEMENT URBAIN

Présentation du projet d'aménagement de l'avenue Winston Churchill.

FINANCES

24-2025 - Vote des taux des impôts locaux – Exercice 2025.

25-2025 - Budget principal Ville – Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024 et affectation des résultats au budget primitif 2025.

26-2025 - Budget principal Ville – Approbation du budget primitif 2025.

27-2025 - Budget Ville – Autorisation de Programme (AP) Modification Crédit de paiement (CP) – Groupe scolaire.

28-2025- - Budget Ville – Création d'une Autorisation de programme (AP/CP) – Requalification de l'avenue Winston Churchill.

29-2025 – Requalification de l'avenue Winston Churchill – Demandes de subventions.

30-2025-2025 - Budget annexe Parkings de Roquebrune Cap Martin - Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024 et affectation des résultats au budget primitif 2025.

31-2025 - Budget annexe Parkings de Roquebrune Cap Martin – Approbation du budget 2025.

COMMANDE PUBLIQUE

32-2025 – Concession de service public pour l'exploitation commerciale de la piscine municipale – Protocole transactionnel.

33-2025 - Procédure de délégation de service public local pour l'exploitation commerciale du centre nautique municipal « Les Bains du Cap ».

34-2025 - Plage de Carnolès – Demande de renouvellement de l'attribution de la concession de la plage artificielle de Carnolès auprès de l'Etat pour la période allant du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2037.

35-2025 - Procédure de délégation de service public local pour l'accueil touristique et balnéaire – Lots 1, 2, 4 et 5 – Plage de Carnolès.

36-2025 - Communication du rapport d'activité de la Commission Consultative des Service Publics Locaux (CCSPL).

SÉCURITÉ

37-2025 - Convention de surveillance des baignades entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes-Maritimes et la Commune de Roquebrune Cap Martin - Saison estivale 2025.

STATIONNEMENT

38-2025 - Commission RAPO (recours administratifs préalables obligatoires) – Rapport annuel 2024.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

39-2025 – Compte rendu au Conseil Municipal des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 (à l'exception du 4°) du Code Général des Collectivités Territoriales.